

**Délibération n° CA 202106\_01**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

***L'an deux mille vingt-et-un***

***le mercredi 23 juin à 18 heures 30,***

**Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.**

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir** :

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND. M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

**Nombre de membres :**

**Date de convocation : 17/06/2021**

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet : ADMINISTRATION GENERALE – Présentation du Rapport d'Activité CIAS 2020**

Le rapport d'activité 2020 du CIAS à l'Ouest de Rennes est présenté à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration prennent acte du rapport d'activité 2020 du CIAS à l'ouest de Rennes.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain PITON

**DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE**

Transmise en Préfecture le **29 JUN 2021**

Publiée ou notifiée le

**Délibération n° CA 202106\_02**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

**L'an deux mille vingt-et-un**

**le mercredi 23 juin à 18 heures 30,**

**Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.**

**Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.**

**Membres excusés/pouvoir :**

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

**Nombre de membres :**

**Date de convocation : 17/06/2021**

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet : ADMINISTRATION GENERALE – Signature projet de convention Aiguillon extension Les Champs Bleus**

Il est proposé un projet de convention de location qui régira pour les années à venir les rapports entre le propriétaire Aiguillon Construction, et le gestionnaire le CIAS à l'Ouest de Rennes pour la résidence EHPAD Les Champs Bleus située à Vezin le Coquet, incluant le nouveau projet d'extension consistant en un transfert de 26 places.

La présente convention a pour objet de tirer les conséquences de l'opération de restructuration-extension, notamment par :

- la modification du bien mis à disposition
- la modification de la durée (de 52 ans à 62 ans)
- la modification des données financières (redevance et prix de revient)
- une nouvelle liste d'annexes.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent le Président du CIAS à signer cette nouvelle convention qui remplacera la convention d'origine signée en date du 23 octobre 2008.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,



Le Président

  
Alain PITON

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le

Publiée ou notifiée le

29 JUIN 2021

**Délibération n° CA 202106\_03**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

*L'an deux mille vingt-et-un*

*le mercredi 23 juin* à 18 heures 30,

**Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes**, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – **35310 MORDELLES**, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir** :

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

---

**Objet** : FINANCES – EPRD 2021 EHPAD fusionné du CIAS –Notification arrêté tarification soin ARS

L'article 58 de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV), a introduit une réforme tarifaire pour les EHPAD avec la mise en place d'une tarification dite « à la ressource », des prestations de soins et de dépendance. Ainsi, l'ARS et le conseil départemental fixent le niveau de ressources des EHPAD sur la base d'une équation tarifaire calculée en tenant compte des caractéristiques de l'établissement, notamment, le niveau de dépendance, de soins requis, la capacité installée.

A ce titre et Conformément au Code de l'Action Sociale et des familles,

- Vu les articles R314-1 à R314-244 du code de l'action sociale et des familles relatifs aux dispositions financières régissant les établissements et services sociaux et médico-sociaux,
- Vu le contrat pluriannuel d'objectif et de moyen (2018-2022) signé le 29 novembre 2018 entre l'établissement, le département et l'Agence Régionale de Santé Bretagne,

Le Conseil Départemental a arrêté le budget primitif 2021 de l'EHPAD et a fixé, pour l'exercice 2021 les prix de journée relatifs aux activités Hébergement et Dépendance.

L'ARS a notifié par arrêté du 22 juin 2021, la décision tarifaire fixant le forfait global soin.

- Montant de la dotation Soins 2021 EHPAD : 3 517 561.80€

.../...

**Délibération n° CA 202106\_03**

**Objet : FINANCES – EPRD 2021 EHPAD fusionné du CIAS –Notification arrêté tarification soin ARS (suite)**

<b>Base au 01/01/2021</b>	<b>3 121 172.90</b>	Hors EAP SEGUR initialement annoncée dans la décision tarifaire de Février 2021	
<b>Mesures nouvelles</b>			
Actualisation	33 396.55		
Réforme tarification	21 183.82		
Mesures SEGUR 2021	256 872.59	Décision tarifaire février 2021	546 458.85
CNR COVID Pertes de recettes hébergement	48 549.52		
CNR Covid surcoûts	28 791.42		
CNR Covid Tests	7 595.00		
<b>Total Dotation 2021</b>	<b>3 517 561.80</b>		

L'EPRD est à transmettre à l'ARS le 30 juin 2021. Il sera présenté à l'assemblée au CSCA du mois de septembre.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration prennent acte de la notification de l'arrêté de tarification Soins de l'ARS pris en compte pour l'EPRD 2021.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain PITON

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le

Publiée ou notifiée le

**29 JUIN 2021**

**Délibération n° CA 202106\_04**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

*L'an deux mille vingt-et-un*

*le mercredi 23 juin à 18 heures 30,*

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir** :

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.  
M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

---

**Objet : FINANCES– Modification de la délibération de proposition d'affectation de résultat SSIAD 2020**

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la délibération n° CA 202103\_11 présentant l'affectation des résultats du SSIAD au 31/12/2020, qu'il convient de modifier suite à la demande de la Trésorerie.

Voici la nouvelle proposition :

**BUDGET SSIAD - Proposition d'affectation des résultats 2020 : 58 206.82€**

- Au compte 110 : Affectation en report à nouveau : Autres droits acquis par les salariés non provisionnés, en application du 3° de l'article R314-45, pour les provisions CET
  - SSIAD : Autres droits acquis par les salariés non provisionnés : 8 000 €
  - ESAME : Autres droits acquis par les salariés non provisionnés : 7 000 €
- Au compte 10682 Excédent affecté à l'investissement, pour l'acquisition de logiciel
  - SSIAD : Excédent affecté à l'investissement : 12 000 €
  - ESAME : Excédent affecté à l'investissement : 6 000 €
- Au compte 10685 Réserve de trésorerie :
  - SSIAD : Réserve de trésorerie : 6 000 €
  - ESAME : Réserve de trésorerie : 4 000 €
- Au compte 10686 Réserve de compensation :
  - SSIAD : Réserve de compensation : 7 261.59 €
  - ESAME : Réserve de compensation : 7 945.23 €

.../...

**Délibération n° CA 202106\_04**

**Objet : FINANCES– Modification de la délibération de proposition d'affectation de résultat SSIAD 2020 (suite)**

Le tableau joint précise cette répartition :

	SSIAD	ESAME	Total BUDGET
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	882 530.31	146 921.56	<b>1 029 451.87</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	915 791.90	171 866.79	<b>1 087 658.69</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	33 261.59	24 945.23	<b>58 206.82</b>
<b>RESULTAT INCORPORE</b>			
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	33 261.59	24 945.23	<b>58 206.82</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration acceptent de modifier la délibération de proposition d'affectation de résultat SSIAD 2020, conformément aux modalités ci-dessus.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Alain PITON



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE  
Transmise en Préfecture le  
Publiée ou notifiée le

29 JUN 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

*L'an deux mille vingt-et-un*

*le mercredi 23 juin à 18 heures 30,*

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir** :

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND. M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

Date de convocation : 17/06/2021

**Objet** : FINANCES – Décision modificative EPRD EHPAD (M22)

Il est proposé la décision modificative relative à l'EPRD EHPAD ci-dessous :

EPRD EHPAD- DM 1 Décision modificative du 23 juin 2021			
COMPTÉ DE RESULTAT- CRP			
CHARGES		PRODUITS	
<b>G1: Dépenses afférentes à l'exploitation courante</b>		<b>017- Produit de la tarification</b>	
		art 735111: Dotation Soins Hébergement permanent et Demande de CNR	300 000,00
<b>G2: Dépenses afférentes au personnel</b>		<b>018- Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	
art 62113- Personnel médical et paramédical	300 000,00		
<b>G3: Dépenses afférentes à la structure</b>		<b>017- Produits financiers, exceptionnels et non encaissables</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>300 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>300 000,00</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration acceptent la décision modificative ci-dessus.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,

Le Président  
Alain PITON



**Délibération n° CA 202106\_06**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

***L'an deux mille vingt-et-un***

***le mercredi 23 juin à 18 heures 30,***

**Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.**

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir** :

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet** : FINANCES – Convention EISENIA relative à la réduction et la valorisation des déchets en EHPAD

Lors de la réunion du 9 décembre 2019, la commission permanente du Département d'Ille et Vilaine a accordé au CIAS une subvention de fonctionnement de 9 878 €, pour l'appel à candidature « Développement durable – thématique 1 : Démarche globale de développement durable ». Il s'agit d'une démarche globale sur l'élimination des déchets, pour chaque résidence EHPAD du CIAS à l'Ouest de Rennes.

Une Convention intitulée « Optimisation de la gestion des déchets » est présentée par le bureau d'étude Eisenia, pour un montant de 12 740 € HT.

Les objectifs de la mission sont les suivants :

- Répondre aux objectifs de réduction et de valorisation des déchets inscrits dans le CPOM,
- Améliorer la gestion interne des déchets : gagner du temps, de la place, pénibilité moindre,
- Respecter les réglementations en cours et à venir,
- Réaliser des économies,
- Proposer des solutions de réduction et d'optimisation

Une attention particulière est portée sur le gaspillage alimentaire et sur les déchets d'incontinence.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent le Président du CIAS à signer cette convention.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**



Le Président

Alain PITON

**Délibération n° CA 202106\_07**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

*L'an deux mille vingt-et-un*

*le mercredi 23 juin à 18 heures 30,*

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir** :

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.  
M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet** : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs

Suite à la validation en Comité Technique du 14 juin 2021, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de modifier le tableau des effectifs comme suit :

**CIAS – correction de la délibération**

Le poste 2015/C/ 1 d'adjoint du patrimoine à 80% modifié en poste d'animateur 80% dans le cadre de la réussite au concours d'un agent doit être conservé le temps de la stagiairisation. L'un des 2 postes sera supprimé à la fin de la période de stage.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent les modifications du tableau des effectifs proposées ci-dessus.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,



Le Président

Alain PITON

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le 29 JUN 2021

Publiée ou notifiée le

**Délibération n° CA 202106\_08**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

**L'an deux mille vingt-et-un**

**le mercredi 23 juin à 18 heures 30,**

**Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.**

**Membres présents :** M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir :**

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.  
M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet :** RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs

Suite à la validation en Comité Technique du 14 juin 2021, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de modifier le tableau des effectifs comme suit :

**SAAD**

Poste	Actuel	Date	Création ou transformation		Note
2011/SP/52	Agent social Ppal 2 cl. 100%	1/7/2021	Modification	Agent social 90%	a
2011/SP/XX	Agent social 80%	1/7/2021	Modification	Agent social 90%	b
2011/SP/43	Agent social Ppal 2 cl. 80%	1/7/2021	Modification	Agent social 80%	b
2011/SP/5	Assistant socio-éducatif TC	1/10/2021	Suppression		c

a –poste actuellement vacant (mutation interne en EHPAD)

b- poste vacant

c – départ en mutation / réorganisation du service

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent les modifications du tableau des effectifs proposées ci-dessus.

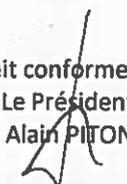
**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE  
Transmise en Préfecture le  
Publiée ou notifiée le

**29 JUN 2021**



Pour extrait conforme,  
Le Président  
Alain PITON



**Délibération n° CA 202106\_09**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

***L'an deux mille vingt-et-un***

***le mercredi 23 juin*** à 18 heures 30,

**Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes**, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – **35310 MORDELLES**, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir** :

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND. M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs**

Suite à la validation en Comité Technique du 14 juin 2021, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de modifier le tableau des effectifs comme suit :

**CUISINE**

Poste	Actuel	Date	Création ou transformation		Note
2021/E/6	Adjoint technique Principal 2ème classe 100%	1/7/2021	Modification	Adjoint technique 100%	a

a –départ en mutation d'un agent

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent les modifications du tableau des effectifs proposées ci-dessus.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain PITON

**Délibération n° CA 202106\_10**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

**L'an deux mille vingt-et-un**

**le mercredi 23 juin** à 18 heures 30,

**Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes**, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – **35310 MORDELLES**, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir :**

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs**

Suite à la validation en Comité Technique du 14 juin 2021, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de modifier le tableau des effectifs comme suit :

**EHPAD – LE PRESSOIR**

Poste	Actuel	Date	Création ou transformation		Note
2021/E/6	Agent social 80%	1/7/2021	Modification	Agent social Ppal 2 cl. 80%	a

a –mutation interne d'un agent

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent les modifications du tableau des effectifs proposées ci-dessus.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,



Le Président

Alain PITON

**Délibération n° CA 202106\_11**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

***L'an deux mille vingt-et-un***

***le mercredi 23 juin*** à 18 heures 30,

**Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes**, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – **35310 MORDELLES**, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir** :

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.  
M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs**

Suite à la validation en Comité Technique du 14 juin 2021, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de modifier le tableau des effectifs comme suit :

**EHPAD – PONT AUX MOINES**

Poste	Actuel	Date	Création ou transformation		Note
2011/E1/60	Auxiliaire de soins Ppal 2cl. 100%	1/7/2021	Modification	Auxiliaire de soins Ppal 2cl 80%	a
2011/E1/63	Auxiliaire de soins Ppal 2cl 80%	1/7/2021	Modification	Auxiliaire de soins Ppal 2cl 90%	b
2014/E1/2	Auxiliaire de soins Ppal 2cl 80%	1/7/2021	Modification	Auxiliaire de soins Ppal 2cl 90%	

a –poste actuellement vacant (mutation interne en EHPAD)

b- postes pourvus par des agents titulaires en demande d'augmentation de temps de travail

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent les modifications du tableau des effectifs proposées ci-dessus.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,  
Le Président

Alain PITON



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le

Publiée ou notifiée le

**29 JUN 2021**

**Délibération n° CA 202106\_12**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

**L'an deux mille vingt-et-un**

**le mercredi 23 juin** à 18 heures 30,

Le **Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes**, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – **35310 MORDELLES**, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir** :

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs**

Suite à la validation en Comité Technique du 14 juin 2021, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de modifier le tableau des effectifs comme suit :

**EHPAD – LES CHAMPS BLEUS**

Poste	Actuel	Date	Création ou transformation		Note
2011/E2/27	Auxiliaire de soins Ppal 2cl 100%	1/9/2021	Modification	Auxiliaire de soins Ppal 2cl 90%	a
2011/E2/1	Auxiliaire de soins Ppal 2cl 90%	1/9/2021	Modification	Auxiliaire de soins Ppal 2cl 100%	b
		1/9/2021	Création	Infirmier en soins généraux 100%	c

a –poste accueil de jour

b- poste animation

c- création de poste pour le renfort en place

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent les modifications du tableau des effectifs proposées ci-dessus.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**



ROD - extrait conforme,

Le Président

Alain PITON

**Délibération n° CA 202106\_13**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

***L'an deux mille vingt-et-un***

***le mercredi 23 juin*** à 18 heures 30,

**Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes**, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – **35310 MORDELLES**, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir** :

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND. M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs**

Suite à la validation en Comité Technique du 14 juin 2021, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de modifier le tableau des effectifs comme suit :

**EHPAD – AUTRE**

Poste	Actuel	Date	Création ou transformation		Note
2019/E/1	Auxiliaire de soins Ppal 2cl 80%	1/7/2021	Modification	Auxiliaire de soins Ppal 2cl 80%	a

a –mutation interne du poste du CDM vers le Pont aux Moines

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent les modifications du tableau des effectifs proposées ci-dessus.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Alain PITON



**Délibération n° CA 202106\_14**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

**L'an deux mille vingt-et-un**

**le mercredi 23 juin** à 18 heures 30,

**Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes**, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – **35310 MORDELLES**, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir** :

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs**

Suite à la validation en Comité Technique du 14 juin 2021, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de modifier le tableau des effectifs comme suit :

**EHPAD - DIRECTION**

Poste	Actuel	Date	Création ou transformation		Note
2013/E1/2	Ergothérapeute 100%	1/7/2021	Modification	Attaché 100%	a
2021 / E / XX		1/6/2021	Création	Ergothérapeute 100%	b
2021/ E/ XX		1/9/2021	Création	Cadre de santé supérieur 100%	c
2011/E2/45	Attaché principal 100%	1/2/2022	Suppression		

a –Le Pressoir

b- Les Champs Bleus

c – Direction globale EHPAD – le 2<sup>ème</sup> poste ne peut être supprimé qu'au départ en retraite de l'agent en poste.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent les modifications du tableau des effectifs proposées ci-dessus.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le

Publiée ou notifiée le

**29 JUIN 2021**



Pour extrait conforme,  
Le Président  
Alain PITON

**Délibération n° CA 202106\_15**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

**L'an deux mille vingt-et-un**

**le mercredi 23 juin à 18 heures 30,**

**Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.**

**Membres présents :** M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir :**

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet :** PETITE ENFANCE – Renouvellement convention d'occupation des locaux Pôle Enfance Le Pâtis à Mordelles

Il est proposé de renouveler la convention avec la commune de Mordelles concernant l'occupation des locaux « Le Pâtis » par le Multi Accueil de Mordelles et le RIPAME du CIAS.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent le Président du CIAS à signer le renouvellement de cette convention d'occupation des locaux pour les activités des services du Pôle Petite Enfance du CIAS à l'Ouest de Rennes.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Alain PITON



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE  
Transmise en Préfecture le  
Publiée ou notifiée le

29 JUN 2021

**Délibération n° CA 202106\_16**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

*L'an deux mille vingt-et-un*

*le mercredi 23 juin à 18 heures 30,*

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

**Membres présents :** M. Alain PITON, Mme Valérie LEOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir :**

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.  
M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet :** PETITE ENFANCE – Nouvelle appellation du RIPAME devenant un Relais Petite Enfance (RPE)

Le 19 mai 2021 a été signée une ordonnance (Ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles) modifiant le code de l'action sociale et des familles, concernant les modes d'accueil des jeunes enfants.

L'ordonnance précise qu'à l'article L. 214-2-1 :

*Les mots : « relais assistants maternels » sont remplacés par les mots : « relais petite enfance, service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. »*

Afin de valoriser les valeurs du service, l'équipe du RIPAME souhaite y ajouter un nom spécifique.

La proposition est : Relais Petite Enfance « Eveil et Vous » du CIAS à l'Ouest de Rennes.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration valident le changement d'appellation du RIPAME pour se conformer à la nouvelle législation en vigueur.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,

Le Président  
Alain PITON



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le 29 JUIN 2021

Publiée ou notifiée le

**Délibération n° CA 202106\_17**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

*L'an deux mille vingt-et-un*

*le mercredi 23 juin à 18 heures 30,*

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

**Membres présents** : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir** :

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.  
M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

Nombre de membres :

Date de convocation : 17/06/2021

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet** : PETITE ENFANCE – Modification du règlement de fonctionnement Multi-Accueil

En vue du renouvellement de la signature de la convention de financement Prestation de Service Unique, la CAF demande d'apporter les modifications suivantes au règlement de fonctionnement des multi-accueils.

Cela concerne principalement :

- L'ajout des dates de validation des agréments modulés (p 4)
- Des précisions sur l'accompagnement des familles lors des pré-inscriptions (p 7)
- Des précisions sur les autorisations demandées aux familles (p 10)
- La suppression de l'effet non rétroactif du tarif lors de changement de situation familiale (p 12)
- La modification de l'annexe financière (p 19)

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration valident les changements demandés par la CAF sur le règlement de fonctionnement des multi-accueils.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Alain PITON



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le 29 JUIL 2021  
Publiée ou notifiée le

## Délibération n° CA 202106\_18

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES

**L'an deux mille vingt-et-un**

**le mercredi 23 juin à 18 heures 30,**

**Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.**

**Membres présents :** M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, M. Gérard CONAN, Mme Paulette FORGET.

**Membres excusés/pouvoir :**

Mme Stéphanie DUMAND donne pouvoir à Valérie LEBOEUF. Mme Valérie ROCHEFORT donne pouvoir à Alain PITON. Mme Annie COLLEU donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

M. Gilles MOREL. M. Denis COHAN. Mme Françoise CONAN.

**Nombre de membres :**

**Date de convocation : 17/06/2021**

- En exercice : 13
- Présents : 7 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 3
- Votants : 10

**Objet :** PETITE ENFANCE – Modification du règlement de fonctionnement Halte-Garderie

En vue du renouvellement de la signature de la convention de financement Prestation de Service Unique, la CAF demande d'apporter les modifications suivantes au règlement de fonctionnement de la halte-garderie.

Cela concerne principalement :

- Des précisions sur les autorisations demandées aux familles (p 6)
- La suppression de l'effet non rétroactif du tarif lors de changement de situation familiale (p 10)
- La modification de l'annexe financière (p 16)

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration valident les changements demandés par la CAF sur le règlement de fonctionnement de la halte-garderie.

**Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Alain PITON



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le

Publiée ou notifiée le

29 JUN 2021